L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT, DU CONSEIL-GENERAL ET DE LA TROISIEME MUNICIPALITE.——NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 14 MAI 1844.

PAR BULLITT, MAGNE & Co.
No. 81, Rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:

ABONNEMENT:

Journal quotidien, une année d'avance $12

Journal de la campagne, trois fois par semaine, une année d'avance, 10

Le terme de l'abonnement est pour une année. Aucune souscription, soit au journal seulement, soit aux annonces, ne sera considérée comme discontinuée de la part de l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES—Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces—Les artisans et personnes tenant magasins de détail, $60; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $80; les agens pour navires, bateaux et bateaux à vapeur, et les maisons de commerce faisant la commission, $60. Ces abonnemens se paient à l'année et d'avance.

Le privilège des souscripteurs aux avis est limité à un car ré chaque fois, et trois fois par semaine.

LES ANNONCES de mariages et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, d'esclaves, les articles signés par des passagers, les annonces de bénéfices &c. &c. devront payer au taux des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, maisons ou terrains à vendre, à louer ou à affermer, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés &c., lui seront portés en compte séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il n'ait un répondant.

LES THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs paieront $150.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront double du prix ordinaire.

CABOTAGE.

FERRY A VAPEUR DE LA 1ère MUNICIPALITÉ, Vis-à-vis la Place d'Armes.

Réduction, à 5 cents, du prix de passage. Pendant toute la saison d'été, le Ferry sera à la disposition du public, depuis la pointe du jour jusqu'à 8 heures du soir, et les dimanches et fêtes, jusqu'à neuf heures.

Les pères ou mères de famille qui désireraient traverser le fleuve avec leurs enfans, pour changer d'air, le pourront faire avec la plus grande sécurité, les bouilloires étant pourvues de soupapes de sûreté qui rendent tout accident impossible.

Les personnes qui voudraient passer l'eau avec chevaux et voitures, pour aller à la chasse, le pourront sans la moindre difficulté, les wharfs sur les deux rives étant dans le meilleur état.

PRIX:

Pour une personne seule,	5	cents.
un cheval et son cavalier,	20	"
un cheval et un cabriolet,	75	"
un cheval et un wagon,	75	"
deux chevaux et une voiture,	$1 00	"
un cheval et un char,	75	"
Pour les chars de planteurs, les dimanches,	60	"

20 mars 1844. ROBERT MURPHY.

HARRY OF THE WEST. Le superbe paquebot du Bayou Sara HARRY OF THE WEST, capitaine Tho. Clark, partira pour Bayou Sara et Iberville, tous les dimanches matin, à 10 heures—au retour, il partira du Bayou Sara tous les mercredis après l'arrivée des chars du rail road. Ce bateau remplace le Lada.

Le Harry of the West est convenablement construit pour ces voyages, il a une chambre très spacieuse. Les chambres des dames sont meublées avec des lits pour famille. Les capacités pour prendre du fret à bord de ce bateau est telle que tous les planteurs sucriers peuvent être tout confiance qu'il prendra toute la quantité qui lui sera offerte.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à J. BONNER, 11, St. Charles.

STEAMER MALLE DES E. U. BRILLIANT. Paquebot semi-hebdomadaire pour la côte Donaldsonville, Plaquemines, Bâton Rouge, Port Hudson, Waterloo, Bayou Sarah, Pointe Coupée et Tunica.

Le beau steamer à double machine BRILLIANT, capitaine Hart, partira désormais de la Nouvelle Orléans tous les mercredis et dimanches à 10 heures du matin, et de Bayou Sarah tous les lundis et vendredis à 10 heures A. M. et fera son retour à la Nouvelle Orléans le lendemain matin de bonne heure. Aux voyages du mercredi le bateau ira jusqu'à la Pointe Coupée et Tunica, comme de coutume.

Les prix du passage, etc. sont les mêmes que ceux chargés par les autres bons steamers faisant les voyages de la côte.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à W. H. AVERY, 88 Gravier.

L'attention du public est appelée sur ce bateau, dont les machines et les installations sont entièrement neuves, et à des pistons de soupapes de M. Evans, pour prévenir l'explosion des bouilloires, avec une pompe à incendie et les tuyaux, une dunette ou fer pour prévenir les incendies et toutes les réunions qui pourraient survenir. Ce bateau est, pour sa dimension, le plus beau et le plus confortable de ceux qui font ces voyages. 28 fev

POUR ST. LOUIS ET ALTON—Le steamer MOUNT CITY, capitaine J. Cockerill, partira mercredi 15 du courant, à 4 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adr. à bord ou à 14 mai HARTWELL KIDDER & CARMAN

POUR LOUISVILLE—Le bateau à vapeur rapide SULTANA, capit. Pearce, partira positivement pour Louisville et les lieux intermédiaires, jeudi, 16 du courant, à 5 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au bout de la rue Poydras, ou à 14 mai L. V. HUBBARD & Co. 95 Tchoupitoulas

POUR LOUISVILLE—Le steamer GENTRY, capt. C. Ross, partira mercredi le 15 du courant à 4 heures du soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 14 m 44 Poydras

POUR ST. LOUIS—Le splendide steamer ALEX SCOTT, capitaine John C. Swon, partira mardi 14 mai, à 4 heures P. M. pour le port et ceux intermédiaires. Pour fret ou passage, ayant des aménagements supérieurs, s'adresser à JOHN R. SHAW, & Co. 13 mai 31 Poydras

POUR ST. LOUIS—Le superbe steamer CONGRESS, capitaine W. H. Glasgow, sera à la ligne et partira le 18, à 4 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adr. à JOHN R. SHAW & Co.

POUR ST. LOUIS—Le bateau à vapeur et à passagers ECLIPSE, capitaine Goslee, partira sans retour, pour St. Louis, le mardi 28 du courant, à 4 heures de l'après-midi. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à JOHN R. SHAW & Co., agents. 13 mai 34 rue Poydras.

POUR ST. MARTINVILLE—Le beau steamer à dun marchand PATRICK HENRY capitaine R. J. Dorsey, partira mardi 14 du courant, à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. P. PAVY & Co. 13 Conti 12 mai

POUR LA BALIZE et tous les lieux intermédiaires. Le bateau à vapeur FAME, capit. J. Martin, partira positivement tous les samedis à 9 heures précises, A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JACQUES LAROSE, Agent, No. 71 rue de la Vieille Levée

CABOTAGE.

POUR NEW YORK via KEY-WEST ET CHARLESTON. Devant partir positivement le 15 juin, à 4 heures de l'après-midi.—Le superbe navire-vapeur NEPTUNE, capit. Rollins, partira positivement le jour sus-dit. Ses aménagements sont de 1er ordre, ayant des cabines closes et tout le confort désirable. Dans le cours des trois derniers étés il a fait ses traversées d'ici à New York en sept jours. Les passagers peuvent compter qu'il ne s'arrêtera que peu de temps à Key-West et à Charleston, attendu que ces relâches n'auront lieu que pour débarquer et recevoir des passagers. Pour plus amples détails s'adresser à bord au bout de la rue St. Louis, ou à JAMES REED, 75, Magazine.

PRIX DU PASSAGE.

	A New York	A Charleston
Cabines closes,	$60	$40
Cabines basses,	40	30
Cab. du devant,	40	30
Entrepont,	15	10
Pont,	10	10
Cabines pour le voyage à Key-West,		20

9 mai—13

POUR NEW-YORK—Directement—Le paquebot à vapeur bien connu ALABAMA, Capit. H. Windle, partira pour le port ci-dessus sans s'arrêter à aucun port intermédiaire, mardi 16 juin prochain, à 8 heures, A. M. Pour passage, s'adresser à MERLE, BEYLLE & Co. Agents, 30 avril 45 Vieille Levée

POUR NEW YORK—Le beau paquebot INDIANA, Capt. J. S. Bennett, ayant une partie de sa cargaison à bord, partira incessamment. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord vis-à-vis le marché aux légumes ou à J. W. STANTON & Co, encoig. Magazine et La Fayette. 14 m

L'Indiana a un bel entrepont pour passagers.

POUR NEW YORK—Pour Mercredi, 15 du courant. Le superbe navire CELIA, capt. Thatcher, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret de 100 balles de coton ou pour passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord vis-à-vis le marché aux légumes, ou à FOSDICK & BRO., 74, Camp.

La Celia a un magnifique entrepont pour environ 15 ou 20 passagers. 13 mai

POUR NEW YORK—Le navire A. I. GRAFTON, capitaine Gardiner, ayant engagé la majeure partie de sa cargaison, partira incessamment. Pour fret de 100 balles de coton, ou pour passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord, vis-à-vis les magasins triangulaires ou à FOSDICK & BRO. 11 mai 74, Camp

POUR NEW YORK—Le paquebot fin voilier HUNTSVILLE, capt. Cornell, ayant engagé la majeure partie de sa cargaison, partira incessamment. Pour balance de fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adr. à bord ou à HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp 10 mai

POUR NEW YORK—Le beau paquebot LOUISVILLE, capt. M. Hunt, a encore besoin de 500 barils pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adr. à bord, ou à 7 mai HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp

Le Louisville prendra des passagers d'entrepont; le prix du passage, aux chambres, est réduit à $50.

POUR NEW YORK—Le beau paquebot, fin voilier, AUBURN, capitaine N. T. Durley, ayant une grande partie de sa cargaison engagée, partira incessamment. Pour balance du fret ou passage, ayant de superbes aménagements, s'adresser à bord vis-à-vis le marché aux légumes, ou à J. W. STANTON & Co. Encoignure Magasin et Lafayette

L'Auburn a un bel entrepont pour passagers. 27 a

POUR NEW YORK—La goélette THAMES, capitaine Sisbee, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à T. TOBY & BOGERT, 70 Camp

PORTS DU GOLFE.

POUR TABASCO—La belle goélette WM. A. TURNER, venant d'être radoubée à neuf, capitaine J. Petit partira incessamment pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, en face de la rue St. Philippe, ou à C. Vieille Levée, il prendra des passagers pour Sisal, Campêche et Laguna. 14 mai—8

POUR LA HAVANE—Le brick fin voilier T. STREET, capitaine J. B. McConnell, ayant une partie de son chargement engagée, partira incessamment.—Pour fret ou passage, ayant de bons aménagements, s'adresser à bord au bout de la rue St. Pierre ou à REYNAUD & FALLON, 16 mai 31, Tchoupitoulas

POUR GALVESTON, LABACCA ET MATAGORDA.—Le brick Texien bien connu ROVER, capitaine Todd partira d'ici au 16 mai. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à MERLE, BEYLLE, & Co. 45 Vieille Levée

POUR LA GUADELOUPE ET ST THOMAS—Le brick fin voilier KENHAWA, capitaine Harvey, partira pour les îles ci-dessus sous huit jours. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord en face du Triangle, ou à BLANCHARD, EIMER & Co. 38 Bienville

Ports d'Europe.

POUR NANTES—France—La barque de 1ère classe BEAVER, capt. Edmonds, partira immédiatement. Pour fret de ... tonneaux de plomb ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à FOSDICK & BRO., 74 Camp 11 mai

POUR BORDEAUX—Le magnifique navire français de première classe et bien connu L'EDOUARD, capitaine J. Laguerenne, partira positivement pour le susdit port, du 20 au 25 du courant. Pour fret de quelques balles de coton ou passage, ayant de forts beaux aménagements, s'adresser à bord, vis-à-vis le poteau 12, 2de Municipalité, ou à CHS DUFOUR, 11 mai 11, rue Conti.

POUR MARSEILLE—Le navire SHARON, capt. Thompson, partira incessamment. Pour passage, s'adresser à L. H. GALE, 93 Commune. 6 mai

POUR MARSEILLES—Le magnifique navire ROCHESTER, capt. Owen, ayant toute sa cargaison à bord, partira incessamment. Pour passage seulement, s'adresser à L. H. GALE, 93 Commune. 6 m

POUR LE HAVRE. Le navire de première classe ISAAC NEWTON, capitaine Spalding, ayant la majeure partie de son chargement engagée, partira incessamment. Pour fret ou passage, ayant de superbes aménagements, s'adresser à L. H. GALE, 93 Commune 30 avril

POUR LE HAVRE—Le superbe paquebot de première classe et bien connu, TAGLIONI, capt. Rogers, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée, partira incessamment. Pour fret de 200 balles de coton ou pour passage, ayant de très beaux aménagements s'adresser à JENKINS & TIGLER, 8, rue St Charles 25 av

POUR AMSTERDAM—Le navire fin voilier, PERSIAN, capit. Hobbins, partira incessamment. Pour passage, s'adresser à L. H. GALE, 11m 93 Commune

POUR HAMBOURG—Le beau navire fin voilier ELLEN BROOKS, capitaine Crowell, partira incessamment. Pour fret ou passage, ayant des aménagements supérieurs, s'adresser à L. H. GALE, 93 Commune 11 mai

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier et de première classe ST. PETERSBURG, capitaine Howard, ayant à bord la majeure partie de son chargement, partira incessamment. Pour fret de 300 balles de coton ou pour passage, ayant de très beaux aménagements, s'adresser à L. H. GALE, 93 Commune. 11 mai

POUR LIVERPOOL—Le beau navire VICTORIA, capt. Wood, ayant à bord une bonne partie de sa cargaison, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à GEO. GREEN & BROT., 8 mai 32, Gravier

POUR LIVERPOOL.—Le beau navire de 1ère classe SUSAN DREW, capit. Page, ayant engagé la majeure partie de son chargement, partira incessamment. Pour fret de 300 balles de coton, ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à L. H. GALE, 93 Commune. 6 mai

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier PONTIAC, capit. Parker, ayant engagé la majeure partie de son chargement, partira incessamment. Pour fret de 250 balles de coton ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à L. H. GALE, 93 Commune. 6 m

POUR ANVERS—Le navire JAMES H. SHEPHERD, capt. Bontelles, partira incessamment. Pour fret de 100 boucauts de tabac, ou pour passage, s'adresser à L. H. GALE, 15 av 93, Commune.

POUR GLASGOW—La barque fine voilière LAURENS, capt. Smith, partira incessamment. Pour fret de 350 balles de coton, ou pour passage, s'adresser à L. H. GALE, 93 Commune 17 av

COLLEGE DE MANDEVILLE.

CÉDANT aux pressantes sollicitations d'un grand nombre de parents ayant leurs enfants au Lycée d'Orléans, ainsi qu'à la puissance des trois raisons suivantes, le soussigné ira incessamment se fixer à Mandeville, dans l'établissement bien connu sous le nom d'HOTEL DAVIS.

Ces raisons sont:

1o. La salubrité constante et non interrompue de Mandeville.

2o. L'incontestable préjudice résultant, pour les internes d'une institution en ville de leur contact avec les externes.

3o. Les avantages reconnus de la campagne sur la ville pour une maison d'éducation.

Le soussigné croit que ces raisons parlent d'elles-mêmes et qu'elles n'ont besoin d'aucuns commentaires. Est-il besoin, d'ailleurs, ... [illegible]

Les professeurs de ce Collège sont: Messieurs LEWIS ELKIN, professeur de mathématiques ... Dr. DUNCAN MACAULY, professeur de ... J. C. POIRIER, ex-professeur aux collèges de Lyon et Juilly, professeur de latin, de grec et de français. FELIX PERMIN, de Paris, professeur de français. ZENON GORA, professeur de musique et de dessin.

Mme. MACAULY est chargée du soin de la table et de la lingerie.

Persuadé que le succès de l'entreprise dépend presque entièrement ... [illegible] LEWIS ELKIN.

Références:

Son Excellence le Gouverneur A. Mouton.	
L'Hon. F. X. Martin, L. V. Juge de la Cour Suprême.	
L'Hon. Isaac T. Preston, Avocat-Général.	
L'Hon F. D. Conrad.	Manuel White, Esq.
Dr. Theodore Clapp,	G. Montmain, Esq.
J. Rodefine, Esq.	Th. Toby, Esq.
A. Hennen, Esq.	J. B. Lemelle, Esq.
F. Soule, Esq.	P. Benat, Esq.
E. A. Canon, Esq.	Andrew Oliver, M. D.
R. J. Palfrey, Esq.	Jérôme Bayon, Esq.
Geo. T. Hill, Esq.	L. Lassabrier, Esq.
Thom. O. Meux, Esq.	V. Frederick, Esq.
L. C. Duncan, Esq.	M. Bisaco, Esq.

W. F. C. Duplessis 6 mai—26f

LYCEE D'ORLEANS, (Orleans High School.)

RUE DE L'ESPLANADE.

LES soussignés, propriétaires et directeurs du Lycée d'Orléans, ont l'honneur de prévenir les pères de famille que le bruit qui s'est répandu dernièrement au sujet de la translation du Lycée à Mandeville est dénué de tout fondement.

Encouragés dans leur entreprise par le patronage flatteur qui leur a été accordé, pendant cette première année, ils ne négligeront rien pour redoubler d'efforts pour entourer leur établissement de garanties solides qui en assurent la stabilité et qui répondent au haut degré de confiance dont on les a honorés.

Ils annoncent avec plaisir aux parens que par suite du départ de M. L. Elkin, ils viennent d'engager les services de M. Macmanus, connu depuis long temps par ses succès dans l'enseignement. Cet habile professeur donnera des leçons aux élèves du Lycée pendant la plus grande partie de la journée.

Les directeurs qui, fidèles à leur premier plan, consacrent presque tous leurs moments à l'instruction de leurs élèves, ont toujours pour collaborateurs, Mrs. Raphael de Fuentes, professeur d'Espagnol et de tenue des livres,—Jaume, professeur de dessin, Varney, professeur de musique; Devoti, professeur de danse, ainsi que plusieurs préfets.

On peut se procurer les statuts et règlemens du Lycée à l'institution, et aux librairies de J B Steel, V Hebert, A Morel, et Mme Ste. Rose Delaunay.

S'adresser à l'un des directeurs soussignés. ERASTUS EVERETT, M. MERVOYER, GEORGE WYNDHAM. 3 mai—12f

ORLEANS HIGH SCHOOL—LYCEE D'ORLEANS.

LES soussignés, anciens professeurs du Collège Jefferson, propriétaires et directeurs du Lycée d'Orléans, (Orleans High School) ont l'honneur de prévenir les familles que la société contractée entre M. Lewis Elkin et les soussignés, par acte du 24 juin 1843, a été le 1er mai 1844, terme fixé par le dit acte, et que M. Elkin, par acte du 17 avril dernier, leur a vendu et transporté de la manière la plus absolue tous ses droits à l'institution à compter du 1er mai 1844.

Les directeurs du Lycée doivent déclarer formellement qu'ils sont entièrement étrangers à l'institution qui prétend s'ouvrir le 1er juin prochain à Mandeville. L'annonce habilement rédigée qui fait connaître cette maison, et qui s'est parée des références du Lycée, a pris sa place dans les journaux à l'insu des soussignés, et c'est malgré eux qu'elle a continué à y paraître jusqu'à ce jour.

GEORGE WYNDHAM, M. MERVOYER, ERASTUS EVERETT. 6 mai—9f

COLLEGE DE MANDEVILLE.

LE soussigné prie toute personne que pourrait intéresser ce sujet, de vouloir bien examiner, non seulement les actes dont il est question dans les lignes ci-dessus, mais encore la correspondance qui a eu lieu entre Mons. Wyndham et lui depuis l'origine du différend, ainsi que l'avis sur le Collège de Mandeville, inséré depuis quelques jours dans les journaux. tous ces documents sont déposés au bureau de M. P. Soulé, son avocat: si l'on y découvre quoique ce soit capable de porter la plus légère atteinte à son honneur ou à la probité de ses engagements, il est tout résigné d'avance à en subir les conséquences. LEWIS ELKIN 7 mai—7

INSTITUTION BOYER.

Rue Conti, entre Dauphine et Bourgogne.

CET ETABLISSEMENT où les études reçoivent une direction unique et constamment la même, sous la surveillance et par les soins de son fondateur, continue à justifier la faveur dont il jouit. Les progrès des jeunes élèves y sont remarquables, et chaque année il présente aux examens des sujets distingués qui deviennent bientôt des hommes utiles et éclairés. Tout enfin y sont toujours au grand complet: les enfans y reçoivent, selon le désir des parens, une instruction élémentaire ou classique. Les mathématiques, cette branche si essentielle de toute éducation pratique, y est toujours l'objet des soins les plus attentifs.

L'institution Boyer peut encore recevoir quelques pensionnaires: elle a un dortoir vaste et bien aéré; fort bien disposé pour la saison où nous entrons.

S'adresser pour les conditions, à M. Boyer, rue Conti entre Dauphine et Bourgogne. 4 mai

ANCIENNE INSTITUTION BELLANGER,

Dirigée par L. SIRET,

Rue du Quartier, 129, dans un local vaste et bien aéré.

M. LOUIS SIRET, depuis deux mois directeur de cette institution, croit utile aujourd'hui d'indiquer son plan d'études, tel qu'il a commencé à le mettre en œuvre. Il s'est proposé de garder, autant que possible, un juste milieu entre les méthodes d'enseignement trop expéditives qui, par des résultats éphémères réalisent plutôt une perte qu'une économie de temps; et les systèmes appliqués en Europe quelquefois d'une façon trop absolue et sans égard pour la diversité des vocations ou des intelligences.

Dans la série des cours déjà ouverts et à ouvrir, série mille la jugera convenable, les élèves trouveront, tant en anglais qu'en français, des leçons, graduées sur toutes les matières qui font l'objet d'une instruction élémentaire, primaire et secondaire: Grammaire, Géographie, Histoire, Mathématiques, Grec et Latin, Littérature, etc.

Dans un espace de six ou sept ans on pourra parcourir tout le cercle des études exigées pour le grade de Bachelier, qui est le terme naturel et nécessaire de toute éducation solide. M. Louis Siret espère ainsi abréger de quelques années l'exil de quelques jeunes gens destinés à étudier la médecine et le droit en Europe, en les préparant de longue main, d'après le programme publié par l'Université de France, à l'examen qu'ils devront leur ouvrir les écoles supérieures.

Conditions:

Cours élémentaires, 1 an	$4
Cours primaires 2 ans	6
Cours secondaires, 4 ans	8
Les demi-pensionnaires réduiront	15
Les pensionnaires (blanchissage compris)	25

Pour plus amples détails, s'adresser à l'institution, entre les classes, de 1 à 6, 6 à 9 h. et demie. 4 mai—1m

BLANC de plomb, huile, thérébentine, &c.—1500 barils blanc de plomb, qualité supérieure, ... [illegible] ... LEVY & ... 30 Commune

Nouvelle-Orleans:

MARDI MATIN, 14 MAI 1844.

POUR PRESIDENT DES ETATS UNIS;

HENRY CLAY.

POUR VICE-PRESIDENT:

THEODORE FRELINGHUYSEN.

POUR ELECTEURS DU PRESIDENT ET DU VICE PRESIDENT:

1er. DISTRICT—JACQUES TOUTANT,
2d " ZENON CAVELIER,
3e " GEORGE S. GUION,
4e " LAFAYETTE SAUNDERS,
5e " JACQUES DUPRE,
6e " EDWARD SPARROW.

POUR LE CONGRES.

SECOND DISTRICT:
BANNON G. THIBODAUX.

TROISIEME DISTRICT:
THOMAS BUTLER.

QUATRIEME DISTRICT:
LOUIS BORDELON.

Dans les résolutions qu'elle a adoptées, la Convention de Ratification de Baltimore ne s'est pas contentée de consacrer par son approbation le choix de Henry Clay et de Theodore Frelinghuysen; elle a encore voulu rappeler bien nettement les principaux points sur lesquels doit s'établir la lutte. Voici du reste le texte même de ces résolutions:

Résolu, que cette Convention a reçu avec la plus profonde et la plus reconnaissante émotion l'annonce de la nomination de Henry Clay comme candidat whig pour la présidence à la prochaine élection; que reconnaissant dans cette nomination l'expression du vœu universel des whigs, elle l'accueille avec la faveur toute particulière due à celui qui, plus que tout autre, est l'homme de l'Union, et dont toute la vie a été l'exemple et l'expression des véritables sentimens, des principes et des doctrines du parti whig.

Résolu, que cette Convention a appris également avec la joie la plus sincère la nomination de Theodore Frelinghuysen comme candidat à la vice-présidence, convaincue que, dans sa fidélité à son pays, dans son attachement inébranlable aux principes du parti whig, dans ses éminents services, dans son habileté reconnue et dans la pureté de son caractère, le peuple a les meilleures garanties de l'honnête accomplissement des devoirs dévolus au poste pour lequel il a été choisi.

Résolu, que, en conséquence, cette Convention ratifie et confirme cordialement les dites nominations et s'engage, aussi bien que le parti whig, à les soutenir et à les appuyer avec tout le zèle et par tous les efforts qui conviennent à de bons citoyens combattant dans l'intérêt de leur pays.

Résolu, que cette Convention ré-affirme et proclame fièrement son adhésion aux principes distinctifs et aux mesures du parti whig, connus maintenant de tous les hommes, et approuvés par une large majorité du peuple Américain, savoir:

1. Un tarif qui produise un revenu suffisant pour payer les dettes et couvrir les dépenses du gouvernement fédéral; tarif réglé de telle façon qu'il protège, encourage et seconde dans toutes ses branches l'industrie productive du pays.

2. Une circulation nationale qui possède une valeur uniforme dans toutes les parties de l'Union et qui puisse se transmettre d'un point à un autre sans éprouver aucune dépréciation, et au meilleur marché possible; circulation qui sera créée par les mesures et les institutions qui se recommanderont d'elles-mêmes à la sagesse du prochain Congrès whig, conseil, seconde, et non pas gêné et contrecarré, par un vrai président whig.

3. Une juste et loyale distribution du produit des terres publiques entre les divers Etats de l'Union; produit qui sera consacré par eux à des objets d'utilité générale et durable; protégeant ainsi l'intérêt commun contre toute aggression et toute spoliation; prévenant d'inutiles et pernicieuses fluctuations dans le tarif et mettant un terme au triste spectacle présenté d'année en année par une nation libre et éclairée qui dévore sa substance et diminue rapidement le large patrimoine légué par la valeur et le sacrifice de ses glorieux ancêtres, pour suffire aux exigences et aux besoins de ses dépenses ordinaires.

Résolu, que la restriction effective du pouvoir de véto qui, par des envahissements successifs, s'est transformé en un puissant levier de despotisme exécutif; la limitation des fonctions de président à un seul terme; l'économie portée dans tous les moyens possibles dans les dépenses nationales; la réforme des abus et des corruptions qui naissent de l'énorme emploi du patronage exécutif, enfin la réduction générale des charges et de l'accroissement des droits qui résultent pour le peuple de l'existence et de l'action du gouvernement fédéral, tels sont les objets pour lesquels les whigs combattront sans relâche jusqu'à ce que leurs efforts aient été couronnés d'un succès signalé et triomphant.

M. CLAY.

De nombreuses invitations ont été adressées à M. Clay pour l'engager à visiter diverses parties de l'Union; il a cru devoir y répondre de la façon suivante, dans une lettre adressée au *National Intelligencer*:

Ces démonstrations populaires d'amitié, d'attachement et de confiance envers moi, sont extrêmement flatteuses pour mes sentiments et méritent l'expression de ma profonde gratitude. S'il était convenable dans mon opinion de me rendre aux invitations qui m'ont été adressées, je saisirais avec plaisir cette occasion de me trouver en rapport avec mes concitoyens, et d'échanger avec eux d'amicales salutations, qui ne seraient ni moins chaudes ni moins enthousiastes de ma part que de la leur, mais un événement important a eu lieu à Baltimore le 1er courant. Une convention de délégués du parti whig, venus de toutes les parties de l'Union, et agissant conformément aux vœux et aux sentiments bien constatés des whigs des Etats-Unis, a formellement annoncé mon nom comme candidat pour le poste de Président des Etats-Unis, et d'après un haut sentiment de devoir, j'ai accepté cette nomination. Elle a été en outre confirmée par une autre convention, composée des délégués de toutes les parties de l'Union, assemblée le 2 courant à Baltimore. Me trouvant ainsi placé de mon propre consentement dans la position d'un candidat à la Magistrature suprême, je me sens obligé de respecter et de remplir tous les devoirs et toutes les obligations que m'impose un semblable caractère.

L'élection du premier magistrat d'une nation libre, grande et éclairée, est une des plus graves et des plus importantes fonctions qui puisse être dévolue au peuple. C'est, dans toute l'acception du mot, et ce devrait être exclusivement, son affaire propre. De la sagesse de son choix dépend la conservation et la solidité de ses libres institutions, aussi bien que son bien-être et sa prospérité. En faisant ce choix, il doit donc être libre, impartial et nullement influencé par la conduite du candidat lui-même. Non seulement, dans mon opinion, il est de son devoir de s'abstenir de toute sollicitation directe ou indirecte de leurs suffrages, mais il doit encore éviter de se placer volontairement dans une situation dans laquelle il cherche, ou dans laquelle on puisse supposer qu'il cherche à influencer le suffrage populaire.

Ces idées sur ce qui convient à un candidat pour le poste élevé de Président des Etats-Unis, doivent faire désormais la règle de ma conduite. A l'avenir et jusqu'à ce que l'élection Présidentielle soit décidée, je ne puis accepter aucune invitation, soit passée, soit à venir, ni assister à aucune des assemblées tenues par mes concitoyens dans un but électoral. J'ai la volonté et le projet, quand je quitterai cette ville, de retourner chez moi aussi tranquillement et aussi vite que possible, de m'y consacrer exclusivement à mes affaires personnelles, et d'y attendre la décision de l'élection Présidentielle, décision à laquelle je me soumettrai, quelle qu'elle puisse être, avec la soumission la plus parfaite.

J'espère donc que ceux qui m'ont honoré d'invitations auxquelles je n'ai pas répondu, aussi bien que ceux qui pouvaient avoir l'intention de m'en adresser d'autres, accepteront, sans me blâmer, cet exposé des motifs qui me dirigent.

Recevez, etc.

HENRY CLAY.

CHRONIQUE LOCALE.

M. Edward Montegut, assermenté samedi par le Gouverneur, a été installé hier matin comme Maire en remplacement de M. Freret.—Il a choisi pour secrétaires MM. T. Theard jr. et Gustave Legardeur.

La Cour Criminelle tient maintenant une session dans la paroisse de St. Bernard: On pense qu'elle n'y siégera pas plus d'une semaine.

Samedi soir, sur les 11 heures, une servante de Mme Ringold, rue Conti, a été blessée par l'explosion d'une lampe à l'huile de thérébentine, (camphine oil) au point qu'elle en est morte le jour suivant.

Enquête.—Le Coroner Davis a fait hier, une enquête sur le corps d'une femme blanche trouvée noyée dans le fleuve, en face de la rue Notre Dame. Elle avait une mise commune.

John D. Mahoney a été examiné hier devant le Recorder Génois, sous la prévention d'avoir volé $50 à M. Malloy. Le prévenu et les papiers ont été envoyés devant la Cour Criminelle—mis en liberté sous caution.

Un nommé William G. Lawry a été arrêté hier par la police de la 1ère Municipalité, sous la prévention d'avoir volé un nègre nommé John, appartenant à M. Lewis.—L'affaire sera examinée ce matin devant le recorder Génois.

Hier matin, une malle contenant $600 en or et argent appartenant à M. Cohn, a été volée dans la boutique de son tailleur, rue Poydras.— Peu d'heures après, l'officier Dalton de la 2eme municipalité, arrêta un individu nommé John Charles, et une nommée ... ayant en leur possession la malle et environ $400 de l'argent volé.—L'affaire sera examinée ce matin devant le recorder Baldwin.

Montre volée.—Un nommé James Jackson a été arrêté hier soir, pour avoir volé une montre chez M. Philippe. Il sera examiné ce matin au bureau du Recorder.

Michel Barry a été arrêté hier par la police de la seconde municipalité pour assaut sur l'un des officiers de ladite police.

Un nommé Fritz Straus, a été arrêté samedi soir par la police de la troisième municipalité, sous l'accusation d'avoir cherché à s'introduire dans une maison au coin des rues Champs-Elysées et ... [illegible]

[Extrait de la Correspondance de l'Abeille.]

WASHINGTON, 4 mai 1844.

La discussion des chambres se traîne depuis quelques jours; la convention de Baltimore absorbe tout.

Il règne une grande agitation dans les rangs des locofocos par suite d'une lettre insérée dans le *Globe* d'hier soir, de la part de la délégation de l'Ohio au Congrès, et par suite aussi de quelques remarques éditoriales, portant qu'une fraction du parti locofoco travaillait dans l'ombre, depuis quelque temps, à évincer M. Van Buren, et censurant ces menées en termes très vifs. Une circonstance qui n'a pas peu contribué à augmenter l'agitation, c'est que l'hon. M. Edward Cross, de l'Arkansas, a déclaré, dans une lettre adressée aux éditeurs du *Globe*, qu'il ne donnerait point son appui à aucun candidat qui serait opposé à l'annexation immédiate du Texas.

Les amis de M. Van Buren ne voient pas non plus sans inquiétude, le mouvement du vieux Ritchie, éditeur du Richmond Enquirer, qui équivaut à un abandon formel de M. Van Buren. Il s'agit d'une résolution, soumise au comité central de l'Etat, ayant pour but de faire réunir la démocratie Virginienne en assemblées primaires, afin de changer les instructions données aux délégués de la convention locofoco de Baltimore, instructions qui ordonnaient de voter pour M. Van Buren. Maintenant on donnera pouvoir aux délégués de voter pour qui il leur plaira.

Ces mouvemens excitent, à un degré plus ou moins grand, les passions des diverses fractions du parti locofoco, miné de plus en plus par la méfiance et la discorde. Les amis de M. Van Buren, dans la Chambre comme dans le Sénat, ont déclaré ouvertement que, malgré leur éloignement pour M. Clay, ils aimeraient encore mieux voter pour lui que pour un candidat qui leur serait imposé par les partisans de l'annexation! Vous voyez que le parti locofoco se débande sérieusement et sans remède; car, dans mon opinion, un parti ne saurait agir efficacement lorsque les parties dont il est formé se divisent sur une question comme celle-ci, et surtout lorsque ces parties en sont venues à se méfier l'une de l'autre.

Le *Globe*, comme vous voyez en apercevez, se dispose à lâcher toute sa bordée sur M. Tyler et sur M. Calhoun, qu'il a déjà prévenus par un coup de canon à boulet. De leur côté ils ne se feront faute de récriminations et de mauvais offices de tout genre. On m'assure que soixante abonnés ont retiré leurs noms de la liste du Globe ce matin. Ce n'est pas l'argent qui fait l'importance dans tel fait;—je ne le cite que pour montrer de plus en plus combien profondément le parti est divisé en ce moment, et combien il y a de haine en jeu.

On fait d'interminables conjectures sur le candidat qui sera choisi si M. Van Buren est mis de côté. On parle de Cass, pourvu qu'il veuille se prononcer pour l'annexation; d'autres penchent pour Johnson. On dit aussi que M. Buchanan publiera, prochainement, une lettre en faveur de l'incorporation pour avoir la candidature. Il est impossible de savoir ce qui sortira de ce cahos.

Elections de la Virginie.—Le résultat est enfin connu et il est tel que nous l'avons annoncé depuis plusieurs jours, c'est-à-dire, favorable à la bonne cause. Sans compter les élections contestées et deux ou trois comtés dont les retours sont encore à venir, les whigs comptent maintenant sans conteste 73 membres dans la Chambre des délégués (sur 134 membres) et 11 dans le Sénat (sur 32). C'est donc une majorité de DEUX au moins en Chambres réunies. Dans la dernière législature les locofocos avaient une majorité de 22 voix. Malgré cela, nous ne serions pas surpris de voir encore quelque journal locofoco s'efforcer de faire croire que c'est une victoire gagnée par son parti.

Connecticut.—Roger S. Baldwin, le candidat whig pour la place de Gouverneur, qui avait eu la majorité relative aux dernières élections du Connecticut, vient d'être nommé par la législature par une majorité de 23 voix.

Texas.—Nous avons reçu hier soir, par le steamer *New-York*, des journaux de Galveston, jusqu'au 11 mai, et dont voici quelques extraits:

Le steamer de guerre des Etats-Unis, *Poinsett*, est arrivé à Galveston le 7, venant de Pensacola, et porteur des dépêches du gouvernement des E. U. pour le Mexique; il est reparti le lendemain pour Vera Cruz. Le *Civilian* dit à ce sujet: On dit que M. Thompson, qui se trouve à bord du Poinsett, se rend au Mexique, chargé d'importantes négociations de la part de son gouvernement. Deux millions de piastres d'indemnité dus et reconnus aux Etats-Unis n'ont pas encore été payés et quatre millions de piastres de réclamations bien fondées n'ont pas encore été réglées. Il paraîtrait que le gouvernement des E. Unis ne serait nullement disposé à attendre plus longtemps le règlement définitif de ces dettes ou réclamations.

Il paraît que le 2 de mai, un engagement a eu lieu dans les environs de Corpus-Christi, entre un parti de pacotilleurs mexicains se rendant du Texas au Mexique, et une compagnie sous les ordres du capitaine Pena, commissionné par le général Woll, pour empêcher la contrebande. Pena a eu 50 hommes tués en cette affaire; les contrebandiers n'ont essuyé aucune perte.

Les exportations du port de Galveston, durant les trois derniers mois, se sont élevées à $217,695, sur lesquelles figure une somme de $216 720 pour le coton. Les importations durant la même période ont été de $122,471 laissant, en faveur de l'exportation, une balance de $15,221.

La frégate des Etats Unis *Potomac*, commodore Connor, est arrivée de Pensacola à Galveston, le 1d.

On se rappelle que M. A. Sprague, frère du sénateur Sprague, fut assassiné il y a quelques mois, dans le voisinage de Providence, par un nommé Gordon, qui, depuis, a été condamné pour ce fait. Le frère de ce même, le fils de feu M. Sprague a été attaqué et laissé pour mort dans la rue de Providence.

Haïti.—Nous voyons par les journaux de New-York que des nouvelles reçues du Cap Haïtien et allant jusqu'au 21 avril, démentent les bruits qu'on avait fait courir sur la foi d'un capitaine de Charleston. Le président Hérard n'aurait point été tué; il aurait rétabli l'autorité du gouvernement et le bon ordre aux Cayes; mais il ne pouvait encore songer à étouffer l'insurrection de Santo-Domingo, dans l'état d'anarchie où se trouve le pays.

On lit dans le *Courrier des Etats-Unis*:

Venezuela.—On nous écrit de Caracas, 29 mars: "La situation commerciale du pays s'améliore peu à peu, et le commerce français, en particulier, reprend quelque confiance en l'avenir. La considération, dont jouissent ici nos compatriotes, n'a fait que s'accroître, grâce à l'habileté et à la dignité de leur représentant M. David. Son prédécesseur, M. de Lepalun, était un homme estimable, mais qui se tenait trop en dehors des affaires. M. David a su, au contraire, y prendre une part active dans la sphère de ses fonctions, et il s'est concilié l'estime et l'affection des Vénézuéliens, aussi bien que celle de ses compatriotes. Or, s'il est difficile de gagner la confiance des cœurs espagnols, elle se donne tout entière à celui qui l'a une fois méritée. Vous savez que le gouvernement français, mû par une pensée des plus honorables, a envoyé la croix de grand-officier de la Légion d'Honneur au général Paez, ex-président de la république et l'un de ses noms les plus glorieux. D'après l'article 214 de la constitution, le général ne pouvait accepter un ordre étranger sans une permission spéciale du sénat. Quelques ennemis personnels du général [car ici, comme ailleurs, toute supériorité politique ou sociale excite l'envie] ont voulu faire refuser cette permission, mais une immense majorité a décidé qu'on devait accueillir avec gratitude la nouvelle marque de sympathie que la France a donnée à la république de Vénézuéla dans la personne de l'un de ses plus dignes représentans."

Buenos-Ayres.—On a reçu à New-York, des journaux de Buenos-Ayres jusqu'au 2 mars:

Le nouvel amiral français Laine, était arrivé le 25 février, à Montevideo à bord de la frégate l'*Africaine*. On dit que ses instructions sont complètes et formelles, mais qu'il n'a pu encore examiner les choses d'assez près pour adopter une ligne de conduite dans ces circonstances difficiles. On doit se rappeler que le consul général de France avait enlevé son pavillon et s'était réfugié à bord d'un batiment de guerre parce que le gouvernement Montévidéen avait refusé de débander le corps de français résidents qui s'étaient enrôlés et armés pour prendre part à la guerre.

On parlait d'une insulte assez grave adressée par le commodore Purvis, de l'escadrille anglaise, au capitaine Conover, du navire des Etats-Unis John Adams, à un dîner donné à bord de la frégate anglaise à vapeur, Gorgon. Il paraît que le commodore Purvis avait fort mal traité l'ex-président Oribe, le qualifiant de misérable et d'assassin. Le commodore Grenfell, de la marine Brésilienne et le capitaine Conover, ayant pris le parti d'Oribe, Purvis s'emporta jusqu'à dire, entre autres choses, que si un de ses officiers avait fait des observations de cette nature, comme celles du capitaine Conover, il l'aurait fait juger par une Cour martiale et lui aurait arraché ses épaulettes. Cette sortie ayant été traitée avec mépris, le commodore Purvis quitta la frégate fort en colère.

L'anniversaire de la naissance de Washington a été célébré avec éclat par un dîner à l'hôtel Paino. M. Harvey M. Watterson a été reconnu comme agent spécial des Etats Unis à Buenos-Ayres.

Par des motifs de salubrité, d'ordre et d'économie, le gouverneur Rosas a défendu les Saturnales habituelles du Carnaval, les contrevenans devant être condamnés aux travaux publics pour trois ans.

On donne comme certain que Rivera a été complètement défait le 24. Comme preuve de ce fait, on dit qu'il est arrivé lui-même le 5 à Tacuarembo, sur les frontières du Brésil, avec un corps d'environ 300 hommes vivement poursuivis par le général Urquiza.

On prétend aussi que les forces réunies de Silva, Flores, Estivao et Centurion, ayant été chassées du département de Maldonado par la division libératrice aux ordres du général Oribe, ont été bientôt après atteintes sur les côtes de Sta. Lucia et taillées en pièce par le même général Oribe. Les débris de ces forces sont parvenus à Montevideo, cherchant mais vainement à donner le change sur l'étendue de leur défaite. Dans ce moment, les partisans de Rivera sont partout découragés.

Il y avait le 27 février, dans le port de Buenos Ayres, 127 batimens étrangers, dont 37 Anglais, 17 Sardes, 15 Américains, 11 Espagnols, 10 Danois, &c.

Paquebots Français au Pérou—Une lettre datée de Lima, 23 février, et venue par la voie de Panama, annonce que le gouvernement français a conclu, avec un américain nommé Thomas R. Eldredge, un contrat par lequel celui-ci s'engage à établir, entre Callao et Panama, une ligne régulière de paquebots mensuels. Ces navires doivent partir le 23 de chaque mois du port de Callao, qui est situé à environ 6 milles au S. O. de la ville de Lima; leur départ de Panama est fixé au 13 de chaque mois, mais il peut être retardé pour attendre l'arrivée des paquebots de la Jamaïque à Chagres. Ces navires prendront des passagers et du fret. La nouvelle de cet arrangement a été apportée à Panama par le brick *Carolina*, destiné à faire partie de la ligne. C'est là une entreprise à laquelle nous applaudissons avec d'autant plus de plaisir qu'elle prouve évidemment que le gouvernement français est décidé, quoi qu'on en ait dit, à faciliter le grand réseau de steamers qui fut décrété par la loi ... [illegible] projetées doit aboutir à Lima, qui ne peut être que pour l'alimenter au moyen des passagers de la Nouvelle Grenade que l'on a dirigé des paquebots mensuels sur ce dernier pays.

VARIÉTÉS.

UNE HISTOIRE INVRAISEMBLABLE.

VI.

(*Voir l'Abeille des 25, 26 et 30 avril, 1, 4, 6, 8, 9, 10, 11, et 13 mai.*)

Pendant ce temps, une autre scène se passait dans la cuisine, scène à laquelle il faut que nous assistions pour peine de ne pas comprendre le reste du récit. Théodorine aperçut aux oreilles de la cuisinière des pendeloques qui attirèrent son attention.

—Eh! où diable, ma mie Adrienne, lui demanda-t-elle, avez-vous trouvé ces boucles d'oreilles?

—Je ne les ai pas trouvées, répondit Adrienne, elles m'ont été données par un beau garçon.

—Par votre amoureux, dit Théodorine avec un air précieux et dégoûté.

—Non, répondit simplement Adrienne; par M. le baron de Horrberg.

—Attendez-moi là un moment, dit Théodorine: et elle monta à sa chambre chercher les boucles d'oreilles qu'elle avait elle-même reçues deux jours auparavant de la main d'Henry;— Elle les apporta, et les comparant à celles d'Adrienne, elle vit qu'elles étaient absolument semblables.—Elle se retira fort mécontente.—Voilà, se dit-elle à elle-même, des cadeaux distribués avec beaucoup de justice et d'intelligence, vraiment! Eh quoi! j'entre dans le complot de ces messieurs; je prends dans leur comédie un rôle qui est sans contredit le plus important de la pièce, et sans lequel il leur eût fallu renoncer à leur projet; on me fait un présent...convenable en lui-même,—des boucles d'oreilles avec des pierres rouges et vertes,—de belles boucles d'oreilles, c'est vrai;—mais on en va donner de précisément pareilles à une souillon qui ne leur a servi à rien.— Sans compter que je ne les mettrai pas. Je pensais que M. de Horrberg avait plus de goût, et aurait remarqué que je n'ai pas tout-à-fait le même air que ce torchon d'Adrienne; que je n'ai ni les mains aussi rouges, ni le nez aussi écrasé, ni la taille aussi épaisse, ni le pied aussi grand;—je pensais qu'il faisait quelque différence entre une personne distinguée, à laquelle la fortune seule a eu le tort de ne pas donner sa place,— et une mauvaise laveuse de vaisselle.—Certes, que l'on me donne de belles boucles d'oreilles, je ne les dépare pas du moins, j'ose le croire.—J'ai l'oreille petite et bien faite—et il faut n'avoir pas d'yeux pour accrocher de pareils joyaux aux deux côtelettes que la nature a collées aux tempes de cette pataude d'Adrienne.— Non, certes, je ne mettrai pas les mêmes boucles d'oreilles qu'elle! La nature ne m'a pas faite assez semblable à cette fille pour que je m'habille comme elle.— Allons donc! on nous prendrait pour les deux sœurs!— Je veux bien qu'on soit amoureux,—mais cela ne doit rendre ni aveugle ni imbécille.

Et Mlle. Théodorine se retira dans sa chambre, en proie à un vif ressentiment.

Néanmoins, le lendemain, tout en se réservant de faire comprendre dans l'occasion à M. de Horrberg le juste sujet de plainte qu'elle avait contre lui, ce qui, sans doute, amènerait une réparation, elle continua à remplir le rôle qu'elle avait accepté, et qui, s'il lui coûtait un peu vis-à-vis d'Angélique qui était douce et généreuse, lui donnait des occasions fréquentes de se venger des caprices et des hauteurs de la tante Eudoxie.—Les deux prisonnières attendaient avec impatience les instans où leur service appelait Théodorine dans leur appartement. C'était par elle seule qu'elles pouvaient avoir quelque connaissance de ce qui se passait dans la maison.—Et d'ailleurs, depuis le temps qu'elles étaient renfermées ensemble, elles s'étaient dit tout ce qu'elles se pouvaient dire, sauf l'histoire de l'éventail de la tante Eudoxie, que quelque circonstance venait toujours arrêter à son début ou faire oublier.—Elles commençaient à passer une partie de leur journée dans le silence,—Eudoxie lisant quelques romans qu'elles avaient trouvés dans leur appartement,—et Angélique songeant à Henry et le mêlant aux regrets de son père et à ses désirs de liberté.—Théodorine venait donc apporter quelque diversion à ce tête à tête trop prolongé,—et on espérait toujours qu'elle aurait une nouvelle qui donnerait quelque espoir de liberté,—ou que M. de Horrberg trouverait moyen de lui faire remettre une lettre. Cette fois encore il n'en était rien,—et elle n'annonça qu'une visite que M. d'Hervilly demandait la permission de faire à ces dames.—Elles répondirent avec hauteur—qu'elles n'acceptaient pas ces semblans de politesse,—qu'un geôlier pouvait entrer chez ses prisonnières sans demander de permission,—et qu'il se trompait fort s'il espérait qu'on le regarderait jamais autrement que comme un perfide ravisseur et un brutal geôlier.

D'Hervilly néanmoins commença par remercier la tante Eudoxie et Angélique de la permission qu'elles avaient bien voulu lui accorder; mais son ton était beaucoup plus brusque qu'avant le malheureux tentative d'évasion, et il y avait dans ses formules respectueuses que que chose d'ironique qu'elles n'y avaient pas remarqué auparavant.—Elles le prièrent de leur expliquer le but de sa visite, si toutefois elle en avait un autre que de lui faire contempler à loisir les ennuis et les larmes que causait à ses malheureuses victimes.

—Ecoutez-moi, belle Angélique, dit Octave, je vous aime, et j'ai décidé que vous m'appartiendriez. —J'ai l'aveu de votre père, et si vous étiez une fille plus soumise, si vous n'aviez pas annoncé un refus que j'ai l'amour-propre de croire sans cause raisonnable, et j'avais pensé votre père doué d'assez de fermeté pour se faire obéir, je ne serais pas réduit aux moyens un peu violents que j'ai employés.—Mais si vous me comprenez qu'après m'être porté à de telles extrémités, je ne reculerai pas.—Ce ne serait que faire ajouter le nom de niais aux charmantes dénominations que vous m'accordez déjà moins justement.

—Monsieur, dit la tante, vous vous trompez, il en est encore temps, rendez-vous à la tendresse inquiète de mon père,—et tout sera oublié.—Jamais un reproche, jamais une malédiction ne s'échapperont de notre bouche.

—Pardon, madame, reprit d'Hervilly, s'il ne s'agissait que de vous, plein de confiance dans votre promesse, je vous donnerais une nouvelle preuve de respect et d'obéissance;—mais je suis amoureux, madame, et il ne me suffirait pas du pardon de votre nièce, et ce n'est pas à un amour qui inspire ce que j'ai fait, qu'il faut demander de pareils sacrifices. Mlle. de Riessain ne sortira d'ici qu'après avoir changé de nom;—je l'ai décidé, comme j'ai décidé que je l'amènerais ici, et le second projet s'accomplira comme le premier.

—Vous vous trompez, monsieur, répartit Angélique, le premier projet a réussi, parce qu'il ne fallait pour l'accomplir que de l'audace criminelle, de la méchanceté et de la brutalité, toutes choses que vous avez trouvées en vous-même; mais pour que vous deveniez mon époux, il faut mon consentement; et quelque hardi que je vous suppose, je ne pense pas que vous le soyez assez pour l'espérer.

—Le temps change bien des résolutions, mademoiselle, et l'ennui aussi.—D'ailleurs même, en supposant la continuité de vos rigueurs, ce que je ne surprends parfois à croire impossible, ma situation actuelle est préférable à celle que me ferait la générosité que madame votre tante réclamait de moi tout à l'heure.—Ici je vous vois, je vous parle, je vous entends, quand je le veux.—Ici surtout, si vous n'êtes pas à moi, vous ne serez pas à un autre. C'est déjà la moitié de la possession.

—Monsieur d'Hervilly, dit Angélique, je pense que votre intention de me voir devenir votre épouse ne subsistera pas après l'aveu que je vais vous faire: j'ai disposé de mon cœur, j'aime M. Henry de Horrberg.—Il le sait;—cessez vous donner votre nom à une femme qui ne peut vous donner, ni son estime, ni son amour.

—Je sais que mademoiselle de Riessain, une fois ma femme, ne trahira pas ses devoirs.

—Vous vous trompez, monsieur, je n'accepterais pas des devoirs imposés par la violence.

—Peu importe, mademoiselle; mais mon rival n'est plus à craindre; sa folle entreprise l'a mis entre mes mains,—et la meilleure chance qu'il puisse courir est de passer le reste de sa vie dans les souterrains de mon château.

—Ah! monsieur, croyez-vous que Dieu se rende complice de vos crimes en n'y mettant pas un terme prochain?

—Mademoiselle, Dieu a à s'occuper de la marche du ciel et des planètes, et je ne me fais pas l'honneur de croire qu'il daigne porter le moindre intérêt aux actions d'une pauvre créature comme moi. Renoncez-donc à ce moyen médiocre de m'intimider.—Parlons sérieusement: Si vous aimez M. de Horrberg, vous avez un moyen de le rendre à la liberté,—c'est de me donner le titre de votre époux.— Une fois sûr de mon bonheur, je lui ouvre les portes du château.—Mon sabre a dû lui apprendre déjà à ne pas venir chasser sur mes terres.

—Votre sabre, monsieur, et celui de trois ou quatre de vos satellites.

—Je ne veux pas vous humilier, mademoiselle, dans la personne de celui que votre cœur a choisi. Croyez donc à ce sujet ce que vous voudrez. Mais je ne comprends pas que, sous prétexte que vous aimez M. de Horrberg, vous le condamniez à passer sa vie dans un cachot,—car c'est vous qui l'y condamnez, mademoiselle; un mot de vous et il est libre.

—Je comprends moins encore, monsieur, qu'un homme soit assez lâche pour vouloir obtenir de force la main d'une femme dont le cœur s'est donné à un autre.

—A mains, mademoiselle, que me décidant à mériter quelques-unes des invectives qu'il vous plaît d'attacher à mon nom, je ne cesse d'être maintenant le jouet des caprices d'une jeune fille, et je ne supprime l'obstacle qui s'oppose à mes vœux et à ceux de son père.

—Ah! monsieur, si mon père vous connaissait, s'il savait de quels crimes vous vous êtes rendu coupable!

—Je continue ma phrase, mademoiselle, à l'endroit où vous avez cru devoir l'interrompre par une injure à laquelle je vous avais avertie que je n'étais nullement sensible. Je vous disais que si vous me forciez à perdre un reste de patience, la mort de M. de Horrberg, qui a attenté à ma vie comme un assassin après s'être introduit chez moi comme un voleur,—la mort de M. de Horrberg,—mort que les lois excuseraient,—me délivrera.

—Vous ne l'oseriez pas, monsieur! Un tel forfait...

—Vous ne savez pas encore tout ce que je puis oser pour vous posséder, mademoiselle. Vous avez pâli,—ce trouble où vous ont jetée mes paroles irrite ma soif de vengeance contre mon odieux rival, et me dit en même temps que vous céderez à ma menace quand vous la croirez réelle;—ou vous ne l'aimez pas, et il ne sera pas longtemps un obstacle à mes désirs; ou vous l'aimez, et vous ne reculerez devant aucun sacrifice pour lui racheter la liberté, et peut-être la vie. Il faut cesser de feindre: c'est le seul choix qui vous reste.

—Monsieur, le baron de Horrberg a reçu mon serment, lui seul peut m'en délier. Croyez-vous qu'il le fît, même au prix de sa vie?

—Si vous étiez bien convaincue, mademoiselle, du sort qui lui est réservé, ... [illegible] ... pendant qu'il en est temps encore, qu'il mourra ou qu'il traînera dans les souterrains du château une existence qui lui fera chaque jour désirer la mort,—vous consulteriez vos souterrains... vous ne vous sacrifierez pas à une ... [illegible]

... à Angélique. Le comte sortit, et Angélique ... un cachet avec Henry; il y a des moments où je voudrais être réunie avec lui dans une tombe.

—C'est fort bien ma nièce, mais comme je vous accompagnerai sans doute dans cette visite, à moins que vous n'en jugiez autrement, je n'ai pas les mêmes moyens que vous d'embellir un cachot. Croyez-moi, le bienfait d'un ennemi cache une perfidie.

—Ah! ma tante, ma bonne tante, s'écria Angélique en embrassant la tante Eudoxie, vous ne refuserez pas de m'accompagner n'est-ce pas? Vous savez bien que je ne laisserai pas mourir par le fer ou le désespoir l'homme qui ne s'est jeté dans le danger que pour me sauver. Je tâcherai de gagner du temps.—Chaque jour peut amener ou mon père, ou quelque hasard heureux qui nous délivre.

—Il en est temps, ma nièce, car je vous déclare que j'ai maintenant plus qu'assez des enlèvemens; on met ici de la chicorée dans le café,—et mon café au lait du matin est détestable; il faut que cela finisse.

—Hélas, ma tante, cela finira bientôt, car lorsque je serai au bout des délais que je vais tâcher d'obtenir, s'il n'arrive rien de nouveau, je me sacrifierai pour sauver Henry.

Théodorine entra alors qui vint annoncer à Angélique qu'on allait la conduire auprès de Henry. Les visites au cachet ne sont pas prévues dans le code de la toilette, néanmoins Angélique crut devoir réparer quelques négligences que le chagrin lui avait fait commettre, et elle suivit, avec la tante Eudoxie, un homme vêtu comme les geôliers de mélodrames, avec une casquette de renard sur la tête,—et un énorme et retentissant trousseau de clefs à la ceinture. On traversa plusieurs caves à la lueur d'une torche, puis on s'arrêta devant une porte fermée avec deux formidables verrouils et un cadenas monstrueux.—Le geôlier les ouvrit lentement, et Angélique aperçut Henri de Horrberg étendu sur quelques brins de paille, le coude appuyé sur une pierre à laquelle était scellée une chaîne attachée par l'autre extrémité à l'une de ses jambes.—La cruche, le pain noir, tout avait été exécuté à la lettre. —C'était un magnifique décor de troisième acte. —A cet aspect, Angélique ne put retenir ses larmes, et Henry faillit lui dire la vérité,— mais un ermite, debout dans un coin de la prison, lui fit un signe impérieux de se taire; il saisit les mains d'Angélique et les lui couvrit de baisers.

—Lâche d'Hervilly! s'écria-t-il, je brave tes cachets et tes fers! Je suis prêt à payer de ma vie ce seul instant de félicité, et je mourrai fier et heureux, et persuadé que tu porteras envie à mon sort.

—Henry, dit Angélique, quel horrible séjour! et c'est moi qui vous y ai plongé en acceptant imprudemment votre dévouement généreux.—Comment ne me maudissez-vous pas,—ainsi que le jour funeste où vous m'avez vue pour la première fois.

—Chère Angélique, s'écria de Horrberg, après le bonheur d'être heureux avec vous, il n'est qu'un sort à désirer, c'est de souffrir et de mourir pour vous. Je sais quel sort m'est réservé; je sais que chaque instant peut amener le bourreau. Le ciel m'est témoin que je ne regrettais que de vous donner ma vie inutilement et de n'avoir pu avant de mourir vous arracher à la captivité.—Je mourrai résigné, je mourrai heureux puisque je vous revois, puisque vous m'aimez!

—Oui, Henry, je vous aime, dit à voix basse Mlle de Riessain; je vous aime, et, quoi qu'il arrive, quoi qui m'impose plus tard mon devoir, quoi que ma faille sacrifier, mon cœur sera toujours à vous. Si nous devons être séparés sur la terre... nous nous retrouverons au ciel.

—Ange que, dit de Horrberg, je ne comprends que trop le sens de vos paroles; on a mis à ma vie un prix infâme! Angélique, si vous accomplissez ce funeste sacrifice, vous serez mille fois plus barbare que mes persécuteurs. Ils ne peuvent que me tuer, et vous feriez de ma vie un éternel supplice! Angélique, ne vous laissez pas aveugler par une fausse pitié. Ai mez moi, soyez à moi jusqu'au moment où tranchera le fil de mes jours. Je mourrai content.—Ensuite pleurez-moi et restez-moi fidèle jusqu'au jour où je vous retrouverai là-haut. Voilà ce que l'amour, voilà ce que la pitié exigent de vous. Donnez-moi votre main, Angélique, chère Angélique; et vous, mon père, dit-il en s'adressant à l'ermite qui restait debout et silencieux dans son coin, et que les arrivantes n'avaient pas aperçu, vous, mon père, qui êtes venu m'apporter des consolations, bénissez notre union bien courte sans doute, sur cette terre, mais éternelle dans les cieux.

—Ah! ma tante, dit Angélique, vous entendez ce qu'il me demande.

—C'est le vœu d'un mourant, sans doute, reprit Henry.

—Oui, je le sais, vous mourrez si je cède à vos vœux et lorsque je puis vous sauver!

—Ne le croyez pas, Angélique, je vous jure sur ce que j'ai de plus sacré, sur mon âme et sur mon amour, que le moment qui suivra votre union détestable avec M. d'Hervilly sera celui de ma mort.

—Que faire, ma tante, mon Dieu!

Henry s'était jeté aux genoux d'Angélique et les tenait embrassés.

Elle céda et dit:

Eh bien, Henry, je consens à recevoir avec vous la bénédiction de ce saint ermite. C'est vous condamner à mourir, mais je ne vous survivrai pas; je serai votre femme! ..C'est notre bonheur dans le ciel que nous allons consacrer.

Tous deux alors s'agenouillèrent en se tenant par la main. L'ermite alors:

—Eh quoi! dit-il, pensez-vous que je consentirai, ainsi ce suicide et ce meurtre!...Croyez vous...

—Grand Dieu! s'écria Théodorine, on vient. Fuyons avant qu'on nous y trouve; peut-être obtiendrons-nous la permission de revenir, surtout si mademoiselle se montre un peu résignée et se prête à supposer qu'une seconde visite achèvera de la décider au sacrifice qu'on exige d'elle.

On entendait les pas du geôlier. Henry baisa avec ardeur la main d'Angélique, et les trois femmes, se retirant, rencontrèrent en effet, dans le souterrain, le geôlier, qui venait les avertir qu'il était temps de laisser le prisonnier à ses réflexions.—Une fois hors de terrain, Théodorine resta quelque temps en arrière et rejoignit ensuite ses maîtresses en disant à voix basse à Angélique:

—Mademoiselle, il faut absolument que je vous parle. Faites semblant de vous coucher, je laisserai ouverte la petite porte qui est dans la ruelle de votre lit, et quand votre tante dormira, vous viendrez me trouver dans la première pièce de l'appartement.

—Mais, Théodorine, si ma tante se réveille.

—Elle vous adressera quelques mots, puis, voyant que vous ne répondrez pas, elle supposera que vous dormez, et elle tâchera d'en faire autant. Ne manquez pas de venir, c'est tout-à-fait nécessaire.

(*La suite à demain.*) ALPHONSE KARR.

Nous sommes priés d'annoncer que la vente des propriétés appartenant à la succession MILNE sera continuée ce matin, à midi, à la bourse St. Louis, par le Register des Testamens.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Saratoga, Russell, New York,	A Cohen
Lancaster, Simmons, Liverpool,	J H Ashbridge
Essex, Welch, Liverpool,	Moss & Giffney
St Mary, Foster, New York,	J W Stanton & co
Barque Phelena, Fisk, Cadix,	Bridge, Schmidt & co
Victor, Bartlett, Liverpool,	L H Gale
Everton, Moya, Havane,	J Alexander
Goëlette D S Keeler, Wade, Halifax, N S,	Hamilton & co
Rachel Post, Blethens, Baltimore,	A Kearney & co
Sultan, Crumb, Charleston,	capitaine
Leon, Cliff, Apalachicola,	E G Reggio & co

ARRIVES.

Navire à vapeur New York, Wright, de Galveston.
Navire Spring, Hamilton, de Bordeaux.
Navire Louis XIV, Juge, du Havre.
Navire Glendover, Parsons, de New York.
Barque Stafford, Robinson, de New York.
Brick Delia, Fales, de New York.
Goël Erie, Churchill, de Wilmington.
Goël Lavinia, Eaton, du Grand Caïman.
Steamer Star, Amadan, de Natchitoches.
Steamer Yazoo City, Young, de Yazoo City.
Steamer Gen Pike, Moss, de Cincinnati.
Steamer Aid, Stevens, de la Baie de Vermillion.
Steamer Juniata, Choate, de Labourche.

AVIS—La barque CLAREMONT, capit. Tressels, de Philadelphie est en déchargement vis-à-vis les batisses triangulaires; les consignataires sont priés de prendre au plutôt livraison de leurs marchandises. 14 m T. TOBY & BOGERT, 70 Camp.

AVIS—Afin d'accommoder les passagers pour l'Europe, par le steamer de Boston du 16 juin, le steamship ALABAMA, partira pour New-York, le 3 du même mois, à 9 heures A. M. 14 mai MERLE, BEYLLE & Co, agents.

Le sac aux lettres du navire JAS. H. SHEPHERD, pour Anvers, sera fermé aujourd'hui, à 4 heures. 14 mai L. H. GALE, 93, Commune

AVIS—Le navire DURGAN, capitaine Daggett, de New York, est en déchargement près le marché aux légumes. Les consignataires sont priés de prendre livraison de leurs marchandises. 14 mai HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp

AVIS—La barque STRAFFORD, capitaine Robson, est en déchargement vis-à-vis les magasins triangulaires. Les consignataires sont priés d'enlever le plus tôt possible leurs marchandises. FOSDICK & BRO. 14 mai 74 Camp.

Le navire SPRING, capit. Hamilton, venant de Bordeaux, est en déchargement, vis-à-vis le marché à la viande, 1ère municipalité.—Les consignataires sont prévenus que les marchandises non-entrées en douane, dans le délai de cinq jours, seront envoyées dans les magasins publics. 14 mai—3 G. M. LUCAS.

AVIS—Le superbe steamer ALEX. SCOTT, capitaine G.C. Swon, partira pour St. Louis et les ports intermédiaires, aujourd'hui à 4 heures P. M. Les passagers sont priés d'être ponctuels. 14 mai J. R. SHAW & Co., agens

AVIS—Le paquebot UNION, capit. E. H. Johnston, de New-York, est en déchargement auprès du marché aux légumes.—Les consignataires sont priés de prendre au plutôt livraison de leurs marchandises. 13 mai FOSDICK & BRO. 74 Camp

AVIS—La barque russe NICOLAI SAVIN, capit. F. Holstein, de Bordeaux, est en déchargement vis-à-vis le marché aux légumes, 1ère municipalité. Les consignataires sont priés de retirer leurs permis et de prendre livraison de leurs marchandises. 11 mai REYNAUD & FALLON.

AVIS—Ni le capitaine, ni les consignataires de la barque russe NICOLAI SAVIN, ne répondront des dettes contractées par l'équipage. 11 mai REYNAUD & FALLON.

ARTICLES DIVERS ... [illegible]

Les consignés offrent à vendre un bel omnibus et un tilbury avec harnais complets. Ces voitures ont été faites à New York, de la première qualité, et seront vendues à bas prix, attendu qu'elles ont été mises en usage pendant quelque temps. S'adresser à Mrs B. Marsh & Co, à l'entrepôt de voitures, rue de la Commune ou à 14 m MULLIN & WOODRUFF, 60 Camp.

GRETNA, SUR L'AVENUE DE LAFAYETTE. A LOUER—Deux jolies maisons neuves, ayant trois chambres à l'étage supérieur et trois autres au rez-de-chaussée, avec cabinets, cuisines, et écuries, des jardins en plein rapport. Ces logemens conviennent à des familles respectables qui voudraient y passer l'été.—On les louera à bon marché. S'adresser au propriétaire sur les lieux, à trois îlets du fleuve, sur le côté gauche. 14 mai—3

DETENU à la geôle de police de la Municipalité No. Trois, depuis le 6 du courant, un nègre nommé RANDALL, se disant appartenir à M. Frank Benette, demeurant dans l'Etat du Mississippi, à quatre milles de Natchez, il est âgé de 25 à 27 ans, taille de 5 pieds 4 1/2 pouces, il a le bout du doigt de la main gauche coupé, bien constitué, ne parlant que l'anglais.

Le propriétaire est requis de réclamer le dit esclave au bureau du Recorder, en se conformant à la loi.

Nlle. Orléans, le 13 mai 1844. MIGUEL HERNANDEZ, fils, 14 mai—10 2nd Lieutenant de la garde et geôlier.

PIANOS ET MEUBLES.

DEUX beaux pianos et meubles, à vendre à très bas prix pour cause de départ; s'adresser No. 166, rue Royale entre les rues St. Louis et Conti. 14 mai—1

Marchandises sèches à bon marché.

LES consignés étant à la veille de partir pour l'Europe, afin de faire leurs achats de marchandises d'automne, et désirant vendre leur stock actuel, offrent en vente à bon marché et pour du comptant, le reste de leurs marchandises d'été, se composant en partie de:

Plusieurs caisses d'indiennes couleurs tendres, De ... de merimack foncé, Linon français et balzorines, 6 balles de toile cotonnade Mathews, Drille et étoffes à gilets, d'une nouvelle façon; ... [illegible] ... chapeaux Leghorn pour hommes, 6 caisses chapeaux en fourrures, noirs et gris, et un grand assortiment de dentelles brodées; 30 gr. grandes bourses de fantaisie; 150 grosses grand boutons métal et os; 100 douzaines éclats de Perse et autres pommades fines; 150 douzaines eau de Cologne; 4 douzaines écharpes de barège, 15 douzaines chaussettes en soie, pour hommes; toile à draps de Hamilton, 12x4, &c. &c.

Les marchands et détaillants de la campagne feront bien de venir examiner ces marchandises avant de faire ailleurs leurs achats. Les termes et conditions en seront libéraux. FRED. BONIS & LOUVRIER.

Magasin en détail, encoignure Poydras et Carondelet. Magasin en gros, 80 Chartres. Aussi:—50 pipes St. Julien et Pontliac, vieille marque, à vendre à bas prix. 14 mai

CIGARES de la Havane—Choisis et consistant en Regalias, Imperiales, Comenes, Canadores &c., des marques suivantes: Europa, America, Venus, Palma, Urrano, Empresa, Oscela, Rey, Esmeraldacion, Sol, Indio, Cabana, Liberal, Washington, Esculapio, Corsaia, Alonso, Aurora, Providad, Estelle, Mahoman, Minerva, Iris, C. Pascual, Victoria, Lope's cisanes, Florinda, Adela, Diana, El Desvelo, Telle, El Dasco, en magasin et à vendre par 14 mai J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée.

BRIN fils mousquetaire—Les soussignés viennent de recevoir une caisse de brin fil à mousquetaire à carreaux, de qualité supérieure, qu'ils offrent à vendre à bas prix. MONOD & DAVOCK, 14 m 98 rue Condé entre Dumaine et St. Philippe.

BLANC DE PLOMB—Une facture extra et No 1, en barillets de 25 et 50 livres, à vendre aux prix de fabrique par 14m ISAAC BRIDGE.

BALANCES patentées de Stevens, pesant de 600 à 3,000 livres, constamment en mains et à vendre par 14m ISAAC BRIDGE

HABILLEMENTS—En débarquement du Caledonia, 45 caisses, consistant en: chemises, caleçons, Kremlin, cotonnades, pantalons Dervin et fantaisie, &c., à vendre par 14m ISAAC BRIDGE.

MELASSES de Cuarme—A vendre par A. GORDON, WYLIE & Co, 14 mai 51, Bienville

MELASSES de première qualité, en barils de cyprès, à vendre par A. GORDON, WYLIE & Co. 14 mai 51, Bienville.

BACON—Jambons, épaules et plats côtés, en magasin et à vendre par CLYMER, THOMPSON & Co., 14 m 45 Tchoupitoulas.

FARINE—120 barils, marques de choix, en bon état, en débarquement et à vendre par CLYMER, THOMPSON & Co, 14 m 45 Tchoupitoulas.

BŒUF et jambons de ménage—100 demi barils bœuf mess, et 20 tierçons, et à vendre par CLYMER THOMPSON & Co, 14m 45 Tchoupitoulas.

SAVON—500 caisses No 1, (Livermore & fils) pour ménage; 200 de Boston No. 1; 150 de Cincinnati (Mitchel) extra et No. 1, à vendre par 14 mai HARROD, DARLING & Co.

CHANDELLES—600 caisses, de sperme et de suif, des meilleures marques, à vendre par HARROD, DARLING & Co.

HUILES—de sperme, de blanc de baleine, de marsouin, de graines et de tanneries, à vendre par 14 mai HARROD, DARLING & Co.

SACS DE PITRE—2000, neufs et de seconde main, en magasin et à vendre par 14 mai HARROD, DARLING & Co.

POISSON—Maquereau, saumon, aloses et morue, tous de 1ère qualité, à vendre par HARROD, DARLING & Co.

FOIN—500 balles, en débarquement de la barque Stratford, de New York, à vendre par 14 mai T. TOBY & BOGERT, 70 Camp

LES soussignés offrent à vendre, bon marché, pour clore des consignations: 200 caisses savon de Boston, 70 demi chandelles de sperme; 45 colis cordes de Manille, 10 barils de ... de Boston, 50 de sel de table, d'Angleterre; 200 ... papier d'emballage; 9 ... caisses de toile de seconde main ... à vendre. 14 m PRICE & FROST, 20 Poydras

BEURRE, &c.—24 barillets beurre frais; 100 dtto et 200 barils graisse, 200 de jambons, épaules et plats-côtes, 200 de Lard, bonnes marques, 20 de M. O.; 6 de mess, 150 de porc, mess, 150 demi barils ... à vendre par PRICE & FROST, 20 Poydras

ASSOCIATION CATHOLIQUE DE LA N.-ORLEANS POUR LE SECOURS DES ORPHELINS.

LE Comité Exécutif de cet Asile recevra, jusqu'au 18 du courant, des propositions pour la construction de deux citernes carrées, en briques et en ciment romain, chacune de la capacité de 5 à 6 000 gallons, devant être faites des meilleurs matériaux et conformément au plan à ... Les soumissions devront être adressées, cachetées, au Comité Exécutif de l'Asile, au No 76, rue de Chartres. N.-le Orléans, 11 Mai 1844. 13m—2f

Succession de feu Pierre Bozonier Marmillion.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse St. Jean Baptiste. Cour des Preuves—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la publication du présent, les raisons pour lesquelles le tableau supplémentaire et définitif de payé dans la Cour des Preuves de cette paroisse par Joseph Bozonier Marmillion, administrateur de la succession de feu Pierre Bozonier Marmillion, ne serait pas approuvé et homologué, les fonds mis entre les mains de l'administrateur distribués conformément à ce compte, et le dit administrateur déchargé de toute responsabilité ultérieure.

Paroisse St Jean Baptiste, le 9 mai 1844.

Par ordre de la Cour.

13 mai—20f LUDGER PERRET, dép. gref.

A LOUER—pour le premier du mois prochain, la maison haute en briques avec porte cochère et galeries haute également en briques située rue St. Louis No. 77 entre Royale et Bourbon. 13 m R. BRUGIER, 9 rue St Louis

VICTOR HEBERT 149, rue de Chartres entre Toulouse et St. Louis, vient de recevoir par le navire Dubois, du Havre, un assortiment de nouveaux livres français:

Paul de Kock—Sans Cravatte, 4 vols.
Fremaine—conversation pittoresque, 1 beau vol.
Mme. Tastu. Education maternelle.
Collection complète des Classiques Latin-français en 18 vols. grand in 8o.
Collection complète des Classiques Latin-Français à vendre séparément.
Virgile en 7 langues, édition Polyglotte, 1 fort vol. grand in 8o.
Horace en 7 langues, édition Polyglotte, 1 fort vol. in 8o.
Imitation de Jésus Christ en 6 langues.
Burette—Histoire de France, 2 vols grand in 8o.
Goldsmith, d'Angleterre 4 vols.

Et un grand assortiment d'ouvrages nouveaux etc. 13 m. 6 f

PAPIER A LETTRE—900 rames papier à lettre français d'Angoulême azuré, 1ère qualité, rayé et non rayé, à vendre en gros et en détail chez VICTOR HEBERT, 18m—6f 149. Chartres entre Toulouse et St-Louis.

PAPIER PEINT—Le soussigné vient de recevoir par les derniers arrivages du Havre un nouvel assortiment de papiers peints pour tapisser, qu'il offre à vendre au détail:

Papier fin, glacé 1ère qualité, à 50 cts le rouleau et audessus.
Papier 1/2 fin nouveaux dessins, à 30 cts
Papier ordinaire, à 20 cts le rouleau.
Bordures veloutées, à 25 le rouleau et au-dessus.
Bordures imitation, à 60 cts
Ciel de lits à rosaces et angles, à 25 le rouleau.
" " " à 50 le rouleau.
Bordures veloutées, de $1 à $3 le rouleau.
Bordures imitation, à $1 30
Ciels de lits unis, etc. etc. etc.

13 m—6f t. l. j. VOR HEBERT, 149, Chartres.

CAFE—200 sacs Havane bon marché pour clore diverses consignations. 13 m J. M. LAPEYRE, 30 St. Louis.

CIGARES—Regalias et milleres en quantité. 14 m J. M. LAPEYRE, 30 St. Louis

TABAC—de Cuba coupé et tripes. J. M. LAPEYRE, 30 St. Louis.

GRAISSE—120 bls et 200 barillets, prime, à vendre par L. V. HUBBARD & Co 96 Tchoupitoulas.

MAIS—2000 sacs maïs blanc vieux, 1000, en bon ordre, à vendre par L. V. HUBBARD & Co, 14 m 96 Tchoupitoulas

BLE—2000 boisseaux, première qualité, à vendre par 13m L. V. HUBBARD & Co, 96 Tchoupitoulas

BACON—150 jambons, épaules et plats-côtés, à vendre par L. V. HUBBARD & Co. 13m 96 Tchoupitoulas.

PORC—Mess, M O, soit mess, P O, soit prime avarié et à l'inspection, à vendre par L. V HUBBARD & Co, 96 Tchoupitoulas 13m

OLIVES de Marseilles—48 caisses et 10 de anchois, à vendre par FIELD & Co, 30 Vieille Levée 13m

VIN D'OPORTO—300 gallons très vieux, à vendre par 13m FIELD & Co, 30 Vieille Levée

CHANDELLES de sperme—200 caisses, à vendre par 13m FIELD & Co, 30 Vieille Levée

HUILE DE SPERME—800 gallons blanchie, à vendre par 13m FIELD & Co, 30 Vieille Levée

CAFE de la Havane—300 sacs de vert, en magasin et à vendre par E. JOHNS, 13 mai 30 Gravier

SUCRE de la Havane—50 caisses blanc, en magasin et à vendre par 13mai E. JOHNS, 30 Gravier.

CONFITURES et gelées de la Havane—40 caisses venant d'arriver, à vendre par E. JOHNS, 13 mai 30, Gravier

CIGARES de la Havane—300,000 de qualité supérieure, consistant en Imperiales, Regalias, Canones et Milares, des meilleures marques, en magasin et à vendre par E. JOHNS, 27 av 30 Gravier

JAMBONS—Caisses, plats-côtés et épaules, de Cincinnati, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 13 mai 44 Poydras

FARINE—400 barils fraîche, sur Bon, de St. Louis, à vendre au marché par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 13 mai 44 Poydras.

CLOUS—300 barillets assortis, en magasin et à vendre par T. TOBY & BOGERT, 13 mai 70, Camp

FOIN—de balles fois, en débarquement du navire ... de New-York et à vendre par 13 mai T. TOBY & BOGERT, 70, Camp

... [illegible] ... B. VALLS, 28 Commune

BUREAU DE L'ABEILLE.

Rue de Chartres No. 81.

M. DE LA PLACE s'empresse d'annoncer qu'il vient de recevoir par le J. Mattern ... en supplément aux Nos. 6 et 7 de l'ECHO DE ... [illegible]

2o. Une grande quantité des volumes ... et reliure simple et dorure sur tranche;

3o. Les Mystères de Paris, très jolie édition et à un prix modéré.

Sous peu de jours, M. De la Place recevra le No 8 Echo des Feuilletons, et le No. 4 Journal des Journaux 14 m

FORMATION DE SOCIETE.

LES soussignés ont formé une société entr'eux, depuis le 1er du courant, pour l'importation des marchandises sèches. Leurs magasins sont toujours rue de Chartres No. 80 et rue Poydras, encoignure Carondelet, vis-à-vis l'église. FRED. BONIS & LOUVRIER.

Frédéric Bonis, Jules Louvrier.

La liquidation des affaires de M. Fréd. Bonis sera opérée par la nouvelle Maison Commerciale, à laquelle on est prié de s'adresser. 13 mai—1m

THE' FRAIS—20 boîtes de Young Hyson en débarquement du navire John Mustare, et à vendre par 13 mai ROBERTS & HALL, 75 Magazine

EPICES—20 barillets et boîtes de Gingembre moulue; 20 petits sacs de Gingembre en racine, 20 boîtes de poivre moulu; 20 de moutarde, en débarquement du navire Union, et à vendre par 13 mai ROBERTS & HALL, 75 Magazine

SAVON—20 boîtes de blanc et d'autres ... en débarquement du navire Duncan, et à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magazine

SOUFFRE, &c.—20 barils de soufre, 12 surgons et barils de garance; 5 barils d'Alun, 17 de de couperose; 30 barillets de salpêtre raffiné, en débarquement du navire John Mustare, et à vendre par 13 mai ROBERTS & HALL, 75 Magazine

VINS de Bordeaux et Marseille en barriques, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 13 mai 34 Vieille Levée.

BOUTEILLES—40 paniers bouteilles vides, et 300,000 bouchons, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 13 mai 34 Vieille Levée.

CAFE de la Havane à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 13 mai 34 Vieille Levée

SUCRE de la Havane à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 13 mai 34 Vieille Levée

TABAC en feuilles de la Havane à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 13 mai 34 Vieille Levée

VINS—en caisses de la marque "Cercier ...", à vendre par 13 mai RAYMOND CAHUZAC, 34 Vieille Levée

FOIN—400 balles, en débarquement de l'Union; 200 do de do de John Winthrop; 30 do de do l'Oceana, et 300 do en magasin, première qualité, à vendre par 13 mai FOSDICK & BRO. 74 Camp.

EAU DE VIE, genièvre et vin de champagne—2 1/2 pipes eau de vie, dem. preuve, A Seignette, 3 do, genièvre de Hollande, 40 paniers champagne, Sillery mousseux à vendre par FOSDICK & BRO, 74 Camp

COULEURS et Vert-de-gris—10 caisses couleurs, verte, bleue et jaune, et 30 de vert-de-gris, fin, à vendre par FOSDICK & BRO. 13mai 74 Camp

CIDRE—100 bls de N. York, doux et pur, à vendre par 13 m FOSDICK & BRO, 74 Camp

TABAC à priser—5 1/2 barils et 20 jarres, à vendre bon marché, pour clore, par FOSDICK & BRO. 74 Camp

AILE—10 bls, d'Albany, à vendre par 13 mai FOSDICK & BRO., 74 Camp.

VERNIS COPAL—1 baril, supérieur, à vendre par 13 m FOSDICK & BRO., 74 Camp.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Le prix de la farine fraîche étant aujourd'hui de $4 13 (en espèces) par baril, d'après le tarif, les boulangers donneront 41 onces de pain pour dix cents, pendant la semaine qui commencera lundi, 13 mai 1844.

Les pains de seconde qualité, ou de trois pour dix cents, pèseront 25 pour cent en sus, c'est à dire 51 onces. WM. FRERET, Maire.

Nouvelle-Orléans, le 11 mai 1844.

ALX FAMILLES

Bac à vapeur de la 1re. Municipalité, vis à vis la Place d'Armes.

LES familles ou domestiques avec des enfants qui désireraient changer d'air, pourront rester à bord du bac tout le temps qu'elles voudront, sans payer plus de 5 cts, quoique le prix de passage, aller et retour, tous les jours, excepté les dimanches.

Les Messieurs qui voudraient trouver le fleuve dans l'après midi, jouiront du même privilège. 11 mai—1m

A VENDRE—En débarquement du navire Nicolai Savin, capitaine Holstein, venant de Bordeaux:

100 barriques vin rouge Montferrant;
27 tierçons vin blanc Barsac;
15 do do Haut Barsac;
27 do do Sauterne;
27 do do Haut Sauterne;
27 do de vinaigre blanc;
100 paniers ... fine et superfine de Champagne;
13 caisses prunes sèches en pots;
100 milliers bouchons fins.

11 mai NUMA LACOSTE, 108 rue Royale

CAFE ET SUCRE de la Havane, en magasin à vendre par J. N. RICULFI 11 mai—6 16 Tchoupitoulas

CIGARES—100,000 Cigares de la Havane, assortis, et des meilleures fabriques, à vendre par 11 mai—3 J. N. RICULFI, 16 Tchoupitoulas

TOILE—6 caisses contenant 100 pièces toiles, carreaux pour voiles et pantalons, à vendre par 11 mai—6 J. N. RICULFI 16 Tchoupitoulas

TABAC—60 balles Tabac de Cuba en feuilles, tripe et cape, en débarquement de la goëlette Hero de la Havane, à vendre par 11 mai FRANCIS LAMPRE, 36 Vieille Levée

SUCRE—200 caisses sucre brun, en débarquement du Hero de la Havane, à vendre par 11 mai FRANCIS LAMPRE, 36 Vieille Levée

CLOUS—300 barils, dimensions assorties, en débarquement du brick Olmedo, à vendre par 11 mai MERLE, BEYLLE & Co., 45 Vieille Levée

PLOMB en barre et Chevrotines, en débarquement du Commerce Louisiana, à vendre par 11 mai MERLE, BEYLLE & Co, 45 Vieille Levée

SUCRES—80 caisses brun et blanc, en débarquement du brick T Street et du Hero, de la Havane, à vendre par 11m E. TROISGROS, 36 Vieille Levée

TABAC—50 balles Cuba, tripe, en débarquement du Hero, de la Havane, à vendre par E. TROISGROS, 11m 36 Vieille Levée.

SUCRE—300 boucauts, 1ère qualité, sur plantation et en magasin, à vendre par 11m A. GORDON WILIE & Co, 51 Bienville.

VINS—En débarquement de la barque Nicolai Savin, de Bordeaux, 50 barriques Montferrand, à vendre par 11 m EUG. ROCHEREAU & Co. 102 Royale.

FARINE Fraîche—400 bls en débarquement à vendre par SHULTZ HADDEN & LEACH. 25 Poydras.

MARCHANDISES sèches—En magasin et à vendre par le soussigné, toile à chemise non écrue, 3-4 et 4-4; drills Suffolk, indiennes imprimées, divers genres &c. 11 mai ISAAC BRIDGE, 76 Magazine

CHAPEAUX—30 caisses feutre de Palmier, 100 do castor, bons noirs et castor, divers genres et différentes qualités, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76 Magazine

EN débarquement du navire Nicolai Savin, venant de Bordeaux et à vendre par le soussigné, 15 barriques vin rouge, St. Estèphe. 11 mai CHARLES DUFOUR, 11 Conti

SARDINES à l'huile—2000 boîtes en débarquement du navire Octavius du Havre, à vendre par 11 mai AUG MOLIER, 90, St. Louis

TRAITES sur New-York, à vendre par AUG MOLIER. 11 mai rue St. Louis No. 90

VIN de Canaries—4 pipes, en débarquement du navire Panthea et à vendre par ROBERTS & HALL, 11 mai 75, Magazine

FROMAGE—30 caisses anglais, à vendre par ROBERTS & HALL. 11 mai 75, Magazine

EN débarquement du navire Nicolai Savin, venant de Bordeaux: 150 paniers Guignolet d'Anger, en paniers et 1/2 paniers, 6 caisses Liqueurs assorties; 20 barriques Vin rouge Montferrand, à vendre par AUG. MOLIER. 11 m 90 rue St. Louis.

HUILE d'olive—30 dragmens, à vendre par 11 mai B. VALLS, 28, Commune

SUCRE de la Havane 50 caisses en débarquement du brick T. Street, à vendre par B. VALLS, 11 mai 28, Commune

GENIEVRE de Hollande—A vendre par 11 m B. VALLS, 28 Commune

CONFITURES de la Havane—12 caisses en débarquement de la goëlette Hero, à vendre par 11 mai B. VALLS, 28, Commune

GUABA—Pâte et gelée, 6 demi barils en débarquement de la goëlette Hero, à vendre par 11 mai B. VALLS, 28, Commune

VIN de Pajarete et Muscatel—6 barils en débarquement de la goëlette Hero, à vendre par 11 mai B. VALLS, 28, Commune

CIGARES—168,780 des qualités suivantes: Regalias Comenes, Imperiales, Canadores, Milleres, en débarquement du brick T. Street et de la goëlette Hero, de la Havane, à vendre par 11 mai J. M. CABALLERO, 32 Vieille-Levée

CIGARES de la Havane, de toutes espèces, toujours en main et à vendre par 11 J. M. CABALLERO, 32 Vieille-Levée.

SUCRE JAUNE DE LA HAVANE—en magasin et à vendre par 11 J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée.

TABAC—en feuille de la Havane, en magasin et à vendre par 11 J. M. CABALLERO, 32 Vieille-Levée

BŒUF séché—20 tierçons, à vendre par JOHN R. SHAW & Co. 9m 34, Poydras

A VENDRE A DES CONDITIONS AVANTAGEUSES.

UN ILET DE TERRE divisé en jardin, renfermé par les rues Kerlerec, Columbus, Prieur et Roman, à un îlet de l'Esplanade et immédiatement derrière la propriété de M. Bringier, avec une maison toute neuve de quatre appartements et communs en bardeaux. Il y a beaucoup d'arbres fruitiers, et une quantité de nos fameuses vignes qui viennent très bien. Cette terre est la plus élevée des environs de la ville. On peut justement s'y faire un jour ... 10 mai—4f ANTHONY FERNANDEZ

CONSEIL DE LA MUNICIPALITE No. TROIS.

Séance du 6 mai 1844.

RESOLU que l'élection des officiers de cette Municipalité aura lieu le 20 mai courant, et que le Maire est et demeure autorisé à annoncer dans la gazette officielle de cette Municipalité, que les dites nominations auront lieu le dit jour à 6 heures du soir, dans la salle du Conseil de cette Municipalité.

(Signé) A. VIAVANT, Recorder.

Approuvé le 6 mai 1844.

(Signé) WM. FRERET, Maire.

Pour copie conforme.

(Signé) B. BIER, Secrétaire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

9 Mai 1844.

CONFORMEMENT à la résolution ci-dessus, avis est par le présent donné que l'élection des officiers de la 3me Municipalité aura lieu le 20 mai courant, à 6 heures P. M. 10 mai (Signé) WM. FRERET, Maire

$10 DE RECOMPENSE.

Parti de la briqueterie d'en bas, près la briqueterie Fortall, un nègre nommé ISAAC, âgé d'environ 30 ans, complexion ordinaire, taille de 5 pieds 4 ou 6 pouces, ayant une cicatrice d'un pouce de long à une joue, et ne parlant qu'anglais. Il s'était, lorsqu'il a disparu, qu'une très bonne. On suppose qu'il est caché dans les environs de la 3me. municipalité et qu'il se cache dans le voisinage. Une récompense de dix piastres sera donnée à la personne qui le ramènera dans la susdite briqueterie ou le logera dans une des geôles de cette ville.

DETENU à la geôle de cette paroisse un Nègre Anglais qui dit se nommer Dick, et appartenir à M. Scott, à la Nouvelle-Orléans.

Aussi:—Un Nègre Créole nommé Urain, disant appartenir à M. Martelhald, Plaquemines, paroisse d'Iberville.

Les propriétaires de ces esclaves sont priés de les retirer en se conformant à la loi.

... [illegible] ... A. LOUBIERE, Shérif

A LOUER ... pour un an, la jolie PETITE MAISON, située dans la rue ..., entre Toulouse et St. Louis, composée de trois chambres, avec cabinet, galerie, citerne, cuisine et ... W. H. & R. HUNT, 105, rue Bienville